

**Synthèse des commentaires du public  
Consultation du 21/11/2019 au 13/12/2019**

**Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 avril 2014 portant désignation du  
site Natura 2000 Vallée de l'Allier sud**

Un avis porte sur l'intérêt qu'il y aurait d'avoir une seule consultation pour les deux sites « Vallée de l'Allier nord » et « Vallée de l'Allier sud ». Étant donné la distinction des deux sites. Une consultation publique est nécessaire pour chacun des sites.